L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 AVRIL 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 8 AVRIL.

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro..... 5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $3 par an, et 10 cts le numéro.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 12 heures—Le fonds d'un magasin de meubles, sis rue St-Louis, No 23.

Aussi, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Le vapeur Hunter.

Par C. E. Gayarré & Co., rue Dauphine, entre Valette et Olivier, à Algier—Un lot de meubles.

Par Vincent & Co., aux Nos 62 et 64 de la rue de la Démas—Marchandises sèches, lingerie, bonneterie, articles de fantaisie, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 25 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins; linge fin de cheminée.

ATTENTION!

Aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M., No 28, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, Deuxième District, le shérif procédera à la vente aux enchères publiques du fonds d'un magasin de meubles, &c.

SPECTACLES.

Mardi, 8 avril 1873.

ACADÉMIE.—Les Quatrième heure de la rue du Canal.—Little Jack Sheppard.

ST-CHARLES—Rock Wood.

MUSÉE D'ANATOMIE.—40 rue St-Charles.

Le budget de guerre de M. Kellogg.

L'organe officiel a publié, dimanche, deux lois relatives au budget de guerre de l'usurpateur Kellogg.

La première, portant le No 73, est très courte, la voici :

Section 1. Décrété &c., que la somme de CENT MILLE PIASTRES est allouée, sur sous les fonds en trouvant dans le Trésor de l'Etat, sans être affectés à une autre allocation, pour armer, équiper et entretenir la milice de cet Etat, et que le montant alloué sera déboursé suivant les dispositions de la loi générale de milice actuellement en vigueur.

Cette loi a été approuvée le 4 avril et signée par M. Kellogg.

La seconde loi, No 75, porte que la milice en uniforme de l'Etat constituera la *Garde nationale de l'Etat de la Louisiane* et se composera de milice actuelle en uniforme et des volontaires qui pourront s'enrôler. Le texte de cette loi, est très long. Il est rempli de dispositions sur les cours martiales, la nomination des officiers, les règlements, &c., &c.

Le point important de ces deux lois c'est l'allocation de *Cent mille piastres* pour armer et équiper cette prétendue garde nationale, composée uniquement de gens de police et de douaniers, et qui ont déjà des carabines à 18 coups et des batteries volées à la vraie milice de l'Etat. M. Kellogg tient à ce qu'on sache que la mitraille ne lui manquera pas pour gouverner.

MEURTRE DANS LA PAROISSE JACKSON. —Une lettre de John Ray, le radical, à T. de S. Tuckar, en date de Monroe, le 2 avril, annonce que W. D. McDonald, de la paroisse Jackson, a été assassiné dans la chambre d'un hôtel à Vernon, au moment où il allait se mettre au lit, d'un coup de feu tiré du dehors. Le coroner a tenu une enquête qui n'a donné aucune information sur le meurtrier. Ce McDonald habitait la paroisse depuis 25 à 30 ans ; il s'était fait républicain et un de ses fils vient d'être nommé collecteur de taxes de la paroisse. Il laisse une veuve et 12 enfants.

Nous apprenons, par une correspondance adressée de la Nouvelle-Orléans au *Meschacebé*, que M. A. Malespine, ancien journaliste à la Nouvelle-Orléans, est mort en France, dans un accident de chemin de fer, pendant la guerre franco-prussienne. Le nom de M. Malespine a été mentionné dans le procès auquel vient de donner lieu le chemin de fer Memphis El Paso. Il était en 1869 et 1870, gérant du journal la *Réforme*, à la rédaction duquel le fameux Clesceret a collaboré.

UN INCIDENT TRAGIQUE.—Le colonel S. N. Moody, qui vient d'arriver du Nord, raconte un incident tragique survenu au moment où le train passait à une petite station appelée Dyas Creek, située à 32 milles de Mobile. Un jeune blanc, William Merriman, du comté Wilcox, Alabama, âgé de 18 à 19 ans, s'était pris de querelle avec un homme de couleur du nom de Sam Martin, employé comme lui au chantier de bois de la station. Tous deux armés des fusils ont tiré en même temps et tous deux ont été mortellement atteints. Ils gisaient, à l'agonie, sur le sol, au moment où le train a passé.

—Nous apprenons avec plaisir que notre estimable et énergique concitoyen, le colonel S. N. Moody, est de retour d'un voyage au Nord, où il a fait des préparatifs étendus pour soutenir dignement sa réputation dans la campagne de printemps et d'été. Ses nombreux clients ne pourront pas le trouver en défaut, quelles que soient les exigences de leurs demandes. Son assortiment est tel qu'il aura réponse à tout.

PAPIER FIN A INITIALES.—MM. Cain & Co., successeurs de A. Eyrich, rue du Canal, 130, ont à vendre, à des prix excessivement modérés, des boîtes de papier fin à initiales avec un bijou dans chaque boîte. On peut avoir pour $1 00 deux cahiers de beau papier avec une de ces boîtes recelant un joli cachet à l'usage des jeunes filles qui en feront leurs délices. La maison Cain, qui a imaginé la combinaison de ces élégants articles peut les envoyer par la poste à la condition d'en recevoir le prix d'avance.

$37,585 de lots seront distribués par l'Association de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, le 30 avril courant. Le nombre des billets émis est limité. Pour les billets, s'adresser au bureau central, rue du Canal, No 107, magasins de Grover & Baker.

Assessment Nos 129, 130 et 131. Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de J. Schindler, T. Grau et W. T. Perry—payables au bureau de la MUTUAL AID AND BENEVOLENT ASSOCIATION, (Association d'assurance sur la vie et d'assistance et de bienfaisance mutuelle), rue du Camp, No 19. Montant payé depuis l'organisation, en août 1868, $316,250.

Que de rhumes! Que de toux! Que de grippes! et que de maux de gorges! et comme toutes ces affections si fatigantes et quelquefois si dangereuses cesseraient promptement par l'efficace Pectoflen BAUME AUX FLEURS de Laplace.

$5,000 EN OR.—Bureau Central pour la vente des billets de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, 107 rue du Canal, magasins de Grover & Baker; $37,585 de lots; un lot de $5000 en or. Billets : 20 cents et donnant au porteur droit d'entrée à la Foire.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Depuis deux semaines la troupe burlesque de Cavanagh fait merveille à ce théâtre et attire chaque soir une foule nombreuse.

L'administration de l'Académie a le don de savoir varier ses spectacles à Pinfini, et c'est cette variété qui plaît au public. L'Académie a encore un grand avantage ; grace à sa machine pour refouler l'air dans la salle, les spectateurs peuvent respirer à l'aise. La troupe de Cavanagh comprend des artistes de talent qui sont dignes, sous tous les rapports, de la sympathie du public.

LIGNE NATIONALE DE STEAMERS.—Cette ligne est une des plus belles qui aient jamais été établies entre New-York et Liverpool. Elle est aussi la plus grande, la plus confortable et la plus libérale. Le service en est parfait et la table délicate, et les voyageurs qui veulent aller en Europe ne regretteront jamais d'avoir pris passage sur un des steamers de cette ligne, dont M. P. F. Gogarty est l'agent à la Nouvelle-Orléans, rue du Camp, 151. M. Gogarty peut, si on le désire, délivrer des billets de passage pour aller jusqu'à Paris, ce qui est très agréable pour ceux qui veulent arriver sans retard à leur destination.

GOD OUR FATHER —Tel est le titre d'un petit volume qui est à vendre chez M. P. F. Gogarty, libraire, 151 Camp, et que nous recommandons aux personnes qui, pendant la Semaine Sainte, commencent une partie de leur temps à des lectures pieuses. Cet opuscule est écrit dans un excellent style et abonde en conseils salutaires.

OPORTO, COGNAC ET L'ERMITE. — La maison J. Mandin, rue Decatur 163, (ci-devant Vieille-Levée), annonce aujourd'hui qu'elle vient de recevoir par le vapeur Minnesota, venant de Bordeaux, et qu'elle a à vendre une grande consignation de vins d'Oporto et Sherry, de Cognac Champagne et de la liqueur de l'Ermite de Bordeaux, dont M. J. Mandin est ici l'unique agent de vente, nous n'avons plus à en faire l'éloge, attendu que sa réputation est immense et que partout on demande cette liqueur qui est du goût de tout le monde.

EAUX-DE-VIE DE SAZERAC.—On connait l'excellence de ces eaux-de-vie qui, en France, jouissent d'une réputation tout-à-fait supérieure. Il y a bien peu de maisons françaises qui n'en aient pas toujours une provision, petite ou grande, pour bonifier la tasse de café qu'on aime à boire après un honnête repas. On peut se procurer ces eaux-de-vie célèbres en s'adressant à MM. Thomas H. Handy & Co., Nos. 14 et 16 rue Royale, qui ont été nommés seuls agents de vente, ici, à la Nouvelle Orléans, par MM. Sazerac de Forge & Fils, d'Angoulême. La maison Handy sera toujours prête à remplir les ordres qui lui seront confiés.

VINS ROUGES, CONSERVES ET ARTICLES ALIMENTAIRES.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de MM. Pini & Bassetti, 70 et 72, rue Peters, près de la rue Poydras, qui ont reçu, par un arrivage tout récent de Bordeaux, du vin rouge de Monterey, des conserves de petits-pois, champignons, diverses sortes de pâtés délicieux, des fruits à l'eau-de-vie, pêches, etc. Tout cela est de première qualité.

VINS ROUGES ET VINS BLANCS.—La maison A. Rochereau, rue St. Louis, Nos 16 et 18, a à vendre, en débarquement du *Minnesota*, arrivé de Bordeaux, du vin rouge et du vin blanc de diverses marques.

LA PERTE DE L'ATLANTIC.

Une dépêche de New-York du 2, dit que l'opinion générale est que le capitaine Williams était ivre lorsque l'*Atlantic* a échoué. Il faut attendre l'enquête avant de se prononcer sur ce point.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* ce qui suit :

Ces pauvres, comme nous le disions tout à l'heure, sont classés parmi les plus redoutables du monde, et ils ont été témoins déjà de plus d'un lamentable sinistre. Le plus ancien dont on se souvienne et aussi le plus remarquable, est la perte totale de la frégate française la *Thétuse*, de trente-six canons, qui a sombré dans la matinée du 16 novembre 1787 avec 300 âmes à bord. Vient ensuite le naufrage de la canonière anglaise *Drake*, qui avait 60 hommes d'équipage, et périt corps et biens le 30 juin 1822; En 1843, le 13 juillet, ce fut le tour du transport de la marine britannique *Albert*, qui se jeta à la côte avec le 54e régiment d'infanterie, dont, par miracle, la majorité fut sauvée. Enfin en 1860, le steamer *Hungarian* naufragea dans la nuit du 29 février, et tout ce qui était à bord périt.

La catastrophe que nous enregistrons aujourd'hui est la plus terrible catastrophe maritime du dernier demi-siècle. Il n'en est aucune qui puisse lui être comparée si ce n'est celle de la perte des frégates anglaises *St-George* et *Défence* sur la côte du Jutland en 1811, où 3,000 hommes ont été noyés. Viennent ensuite les naufrages du *Royal George*, en 1782, au large de Spithead, avec 600 victimes, parmi lesquelles l'amiral Kempenfeldt; puis le *Royal Charter*, en 1859, avec 466 personnes et des sommes considérables englouties. La même année, la *Pomone* s'échoua sur Blackwater Bank, et 365 hommes furent noyés. L'*Astria* avait brûlé au milieu de l'Océan l'année précédente, entraînant 461 personnes dans sa ruine. Le *Pacifie*, disparu en 1856, en portait 186 ; le *City of Glasgow*, dont on n'a pas entendu parler depuis 1854, 480. L'*Arctic* s'est perdu au large de Terre-Neuve dans la même année avec 300 hommes, femmes et enfants. Enfin le dernier grand sinistre a été celui du *North-Eest*, récemment, dans la Manche, avec 338 passagers perdus.

Nous citerons seulement quelques extraits de journaux pour montrer à quel point l'esprit public est excité, et que compte sera indubitablement demandé à ceux sur qui retombe la responsabilité d'un si grand malheur.

"La principale et inévitable question, dit le *Herald*, à laquelle auront à répondre les propriétaires, les agents et les officiers, est celle-ci : Comment se fait-il qu'après une simple navigation de dix jours la provision de charbon fût épuisée. Il n'y a pas à démordre de là, car c'est là un fait simple qui domine tous les autres, et auquel est due, indépendamment de l'erreur qui a suivi, la perte de sept ou huit cents existences dont ont à répondre ceux qui sont responsables de cette insuffisance de charbon.... C'est une déculante, horrible, révoltante histoire de criminalité rassoté. Il ne peut être question de négligence. Il s'agit de savoir maintenant combien il y a encore à travers l'Atlantique de bâtiments chargés de fret et approvisionnés de charbon pareillement..... Que Dieu prenne pitié de ceux qui ont péri; à la justice humaine de frapper les auteurs du crime !"

Les autres journaux développent plus ou moins longuement le même sentiment.

"S'il est prouvé, dit le *Times*, que la même cupidité qui a fait augmenter la longueur des steamers, comparativement à leur largeur, dans des proportions qui aggravent les périls déjà si graves de la mer, a, dans le cas présent, diminué l'approvisionnement de charbon pour augmenter le produit du fret, la responsabilité de la compagnie pour cette effroyable calamité sera terrible....."

La *Tribune*, en attendant des renseignements qui confirment les premières informations reçues, se contente de faire des réflexions philosophiques ;

"Ces hécatombes humaines, dit-elle, sont profondément tragiques.... Ces calamités, se reproduisant à si court intervalle, nous montrent à quel point sont impuissantes la science, l'habileté, l'expérience pour dompter les forces irrésistibles qui règnent sur la mer. Ne gaurons-nous pas un moins, ou milieu de notre profond chagrin pour les morts et pour ceux qui survivent, penser des enseignements pour nous guider et nous défendre dans la lutte contre ce terrible démon.

L'*Express* demande qu'on fasse bien tôt pour fixer le maximum des passagers que peut prendre un seul steamer. Il semble à la pensée que telle personne qui aurait réfléchi à bord d'un bâtiment qui, depuis la quille jusqu'au 40 pieds de largeur, se termine ainsi :

"En attendant, ne permettons pas qu'un steamer quitte ce port avec une autre avec douzaine de chaloupes de sauvetage, seul homme de service, depuis le premier officier jusqu'au dernier matelot qui ne soit pas d'une capacité à toute épreuve. Faire autrement est un crime sans excuse."

Enfin, notons ces lignes du *Commercial Advertiser*, qui, prenant l'Express, demande que le nombre des passagers soit limité :

"Cela a une horrible histoire, dans toutes ses phases. Mais, tout en pensant que la capacité de la compagnie et de la navigation devra être considérablement restreinte, nous ne pensons pas que le système d'inspection actuel soit défectueux. Il est impossible d'empêcher que des tristes victimes de l'Atlantic puissent être d'un moment à l'autre celui des passagers de n'importe quel steamer transocéanique. La perte de l'*Atlantic* devra peut-être la leçon nécessaire pour apprendre aux corps législatifs de toutes les nations la nécessité de faire des lois rigoureuses pour limiter le nombre des passagers transportés sur un seul vaisseau.... Cette terrible catastrophe est un avertissement solennel; et, en éprouvant une sympathie sans bornes pour la douleur qui va fondre sur tant de familles, nous devons espérer que le choc soulèvera un sentiment général de salutaire indignation qui préviendra le retour de semblables calamités."

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le pseudo-avocat-général Field a intenté un procès à la Compagnie de Loterie de la Louisiane, parlevant la cour de fabrique radicale connue sous le nom de "Cour Supérieure de la paroisse d'Orléans," présidée par le faux juge Hawkins, en allégeant que la Compagnie a violé sa charte en maintes occasions, notamment en permettant à M. Rochereau de vendre, en 1870, 1871 et 1872, des billets de loterie nationale de France, et en permettant également à l'Association de la Foire de la Louisiane de vendre des billets.

Le pseudo-avocat réclame donc au nom de l'Etat, $30,000 à titres de dommages.

Vers quatre heures de l'après midi, dimanche, un incendie s'est déclaré dans une maison à trois étages, située au coin des rues Delord et Franklin. Le vent était très vif, et en quelques instants la bâtisse a été entièrement consumée.

Les flammes ont gagné rapidement trois autres maisons qui ont été considérablement endommagées.

La première maison, où la feu a éclaté, appartenait à M. W. W. Kilpatrick. Les pertes sont couvertes par une assurance à la compagnie de Liverpool et de Londres.

La seconde maison appartenait à William Wagner. Elle était assurée pour $12,000 à la Compagnie de Lafayette.

La troisième maison appartenait à Mme Browning et était habitée par elle. Les pertes sont couvertes par une assurance à la compagnie des Marchands.

La quatrième maison appartenait à Peter Markey. Elle était assurée pour $3000 à la compagnie Hibernia. Les pertes totales sont évaluées à $20,000.

Les pompiers ont arrivés au premier signal, mais ils ont dû attendre plus d'une demi-heure avant de pouvoir se procurer de l'eau, à cause d'un énorme tas de bois de corde et de bois de charpente qui encombrait le bord du Basin et qui empêchait les pompes de fonctionner.

Pendant que les pompiers travaillaient à rendre la voie libre, on se faisant un passage pour arriver au Basin, une querelle s'est engagée entre un jeune homme, âgé de dix-sept à dix-huit ans, nommé William Nunn.

La conséquence a été, que Nunn saisissant une buche de bois, a appliqué un si rude coup sur la tête de son adversaire, qu'il l'a jeté à terre où il est resté sans connaissance.

Malheureusement, pour le brutal mauricaud, nos braves pompiers l'ayant vu assommer le malheureux jeune homme, et croyant ce dernier mort sur le coup, se sont mis en mesure de "Lyncher" l'Africain avec toute la promptitude possible.

Si Stephen Winn est encore du nombre des vivants, c'est grâce à l'intervention de M. Charles O'Connor, l'ingénieur en chef du département des pompes à incendie, qui l'a tiré, non sans peine, des mains de ses hommes ; mais Stephen ne s'est sauvé de ce mauvais pas que pour aller en prison, où il aura, espérons-le, tout le loisir de se repentir du péché de colère. Il a reçu d'ailleurs une assez rude correction, tant en coups de poing qu'en coups de pied.

Un autre incendie a éclaté hier matin à une heure, dans une maison en bois à un étage, sise au coin des rues Moreau et Royale, appartenant à David Douglass et habitée par plusieurs familles de couleur.

Les flammes ont gagné la maison voisine appartenant à Adolphe Jones. Les deux bâtisses ont été entièrement détruites.

Les pertes sont évaluées à $1800 pour la première maison et sont couvertes par une assurance à la compagnie des Marchands.

La seconde maison est assurée pour $500. Il est évident que ce feu est l'œuvre d'un incendiaire.

Les noirs semblent avoir pris la tâche de s'entre-détruire depuis leur émancipation. Dimanche matin, deux descendants d'Africains répondant aux noms de Henry Woods et de Ruth Baker, se sont rencontrés au coin des rues Dryades et Perdido dans le but de régler une petite affaire d'honneur.

L'arme choisie était le revolver à six coups.

Après l'échange de plusieurs balles, sans effet, Baker a reçu une blessure assez légère au poignet. Un policier est accouru alors et a mis fin au combat.

Deux hommes nommés, l'un Joseph Albert, et l'autre Isaac Foster, se sont également pris de querelle dimanche matin, au coin des rues Bienville et Franklin.

Comme toujours, en pareil cas, des injures on a passé aux coups de poing et des coups de poing aux coups de pistolet.

Joseph Albert a fait feu sur son adversaire, mais celui-ci n'a pas été atteint, et s'est un passant du nom de Joseph Lorain qui a reçu la balle.

Sa blessure est grave.

Le meurtrier a été arrêté et enfermé à la station de police du Quatrième précinct.

Il est temps qu'on mette fin à tous ces *duels de rues*, qui constituent un danger sérieux pour les passants.

Antoine Mondin et Angelo Elisir, deux *pêcheurs*, dans toute l'acception du mot, s'étant passé la petite fantaisie d'attaquer et de dévaliser M. Ed. Lebianc, samedi soir, au coin des rues Dauphine et Ste Anne, ont été poliment conduits au poste par un aimable policier.

Les deux pêcheurs jurent, mais un peu tard, qu'ils ne pêcheront plus, du moins aux dépens du prochain.

Quelques nègres, plus ou moins ivres, se sont pris de querelle dimanche dernier dans un certain cabaret de la rue Hôpital, situé entre les rues Royale et Bourbon. Le combat a été terrible. Les combattants étaient armés de bouteilles et d'assiettes, qu'ils se jetaient à la tête le plus tranquillement du monde.

Pendant qu'ils s'escrimaient ainsi, sans respect pour la vaisselle de l'établissement, une femme du nom de Francis Fryo, à qui appartient le café, est venue mettre le hola, a été assommée à coups de bouteilles. La police est intervenue alors, et les mauricauds ont appris à leurs dépens que, qui casse les verres, les paie.

Le pseudo-Bureau d'instruction publique de l'Etat a fait les nominations suivantes :

Premier District—Général Cyrus Bussey ; 2me district, Hon. P. B. S. Pinchback ; 7me district, Henry L. Rey, Esq., 9me district, Hon. Thomas Carey ; 10me district, général James Longstreet.

Directeurs municipaux, en vertu de l'acte No 61.—1er district, Dr. Julius Clarke ; 2nd district, Dr. M. F. Bonsano ; 4me district, Hon. J. H. Ingraham ; 4me district, Col. Thomas J. Casey ; 5me district, T. W. Kirne ; 6me district, J. E. Gaudet, Esq.

Nous voyons par le rapport quotidien du bureau de santé qu'il est mort cent cinquante et une personnes de la fièvre dernière dans les limites de la ville.

On compte onze cas de fièvres morbus, 26 cas de consomption et dix cas de petite vérole.

Conrad Reuther est un ivrogne endurci. Chaque dimanche, il va faire un cabaret le plus proche de sa demeure dans le but de s'enivrer sous la table.

Il y réussit souvent le plaisir, à cause de ce vice de sa nature, il ne manque pas de boisson qui lui convient complaisamment. Ce mode de jouissance lui paraît très agréable et il passe dimanche après dimanche le moins du monde à s'enivrer.

Dimanche dernier, il a fait de cette journée un véritable carnaval. Il a commencé à se griser dès le matin, et il a continué jusqu'à ce qu'il ne pût plus tenir sur ses jambes.

Alors, on l'a mis dans un coin, où il a dormi jusqu'à ce qu'il ait repris ses sens.

Il est temps qu'on mette fin à tous ces *duels de rues*, qui constituent un danger sérieux pour les passants.

Antoine Mondin et Angelo Elisir, deux *pêcheurs*, dans toute l'acception du mot, s'étant passé la petite fantaisie d'attaquer et de dévaliser M. Ed. Lebianc, samedi soir, au coin des rues Dauphine et Ste Anne, ont été poliment conduits au poste par un aimable policier.

Les deux pêcheurs jurent, mais un peu tard, qu'ils ne pêcheront plus, du moins aux dépens du prochain.

Quelques nègres, plus ou moins ivres, se sont pris de querelle dimanche dernier dans un certain cabaret de la rue Hôpital, situé entre les rues Royale et Bourbon. Le combat a été terrible. Les combattants étaient armés de bouteilles et d'assiettes, qu'ils se jetaient à la tête le plus tranquillement du monde.

Pendant qu'ils s'escrimaient ainsi, sans respect pour la vaisselle de l'établissement, une femme du nom de Francis Fryo, à qui appartient le café, est venue mettre le hola, a été assommée à coups de bouteilles. La police est intervenue alors, et les mauricauds ont appris à leurs dépens que, qui casse les verres, les paie.

Le pseudo-Bureau d'instruction publique de l'Etat a fait les nominations suivantes :

Premier District—Général Cyrus Bussey ; 2me district, Hon. P. B. S. Pinchback ; 7me district, Henry L. Rey, Esq., 9me district, Hon. Thomas Carey ; 10me district, général James Longstreet.

Directeurs municipaux, en vertu de l'acte No 61.—1er district, Dr. Julius Clarke ; 2nd district, Dr. M. F. Bonsano ; 4me district, Hon. J. H. Ingraham ; 4me district, Col. Thomas J. Casey ; 5me district, T. W. Kirne ; 6me district, J. E. Gaudet, Esq.

Nous voyons par le rapport quotidien du bureau de santé qu'il est mort cent cinquante et une personnes de la fièvre dernière dans les limites de la ville.

On compte onze cas de fièvres morbus, 26 cas de consomption et dix cas de petite vérole.

Conrad Reuther est un ivrogne endurci. Chaque dimanche, il va faire un cabaret le plus proche de sa demeure dans le but de s'enivrer sous la table.

Il y réussit souvent le plaisir, à cause de ce vice de sa nature, il ne manque pas de boisson qui lui convient complaisamment. Ce mode de jouissance lui paraît très agréable et il passe dimanche après dimanche le moins du monde à s'enivrer.

Dimanche dernier, il a fait de cette journée un véritable carnaval. Il a commencé à se griser dès le matin, et il a continué jusqu'à ce qu'il ne pût plus tenir sur ses jambes.

Alors, on l'a mis dans un coin, où il a dormi jusqu'à ce qu'il ait repris ses sens.

Il est temps qu'on mette fin à tous ces *duels de rues*, qui constituent un danger sérieux pour les passants.

Antoine Mondin et Angelo Elisir, deux *pêcheurs*, dans toute l'acception du mot, s'étant passé la petite fantaisie d'attaquer et de dévaliser M. Ed. Lebianc, samedi soir, au coin des rues Dauphine et Ste Anne, ont été poliment conduits au poste par un aimable policier.

Les deux pêcheurs jurent, mais un peu tard, qu'ils ne pêcheront plus, du moins aux dépens du prochain.

Quelques nègres, plus ou moins ivres, se sont pris de querelle dimanche dernier dans un certain cabaret de la rue Hôpital, situé entre les rues Royale et Bourbon. Le combat a été terrible. Les combattants étaient armés de bouteilles et d'assiettes, qu'ils se jetaient à la tête le plus tranquillement du monde.

Pendant qu'ils s'escrimaient ainsi, sans respect pour la vaisselle de l'établissement, une femme du nom de Francis Fryo, à qui appartient le café, est venue mettre le hola, a été assommée à coups de bouteilles. La police est intervenue alors, et les mauricauds ont appris à leurs dépens que, qui casse les verres, les paie.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Madrid, 6 avril.—Le rapport officiel de la reddition de Bilbao annonce de tranquillité. Le commandant de la ville et n'attribue le désastre qu'à la conduite. Il confirme également la déclaration que les Carlistes ont tué soixante-sept prisonniers à coups de bayonnettes.

Le bruit court que des agents révolutionnaires, bien pourvus d'argent, sont entrés en Portugal. On annonce de nouveaux cas d'insubordination parmi les troupes du capitaine général Dulcerny, à Barcelone. L'arrivée du nouveau capitaine général Velarde, est attendue avec anxiété dans cette dernière ville, mais le chemin de fer de Madrid à Barcelone a été détruit, dit-on, par les Carlistes, et l'officier est retenu en chemin.

Des guides républicains ont entendu à Barcelone des prisonniers sur lesquels on a trouvé une correspondance importante adressée à Alfonso Cobocella.

Des églises de la ville de Reus ont été fermées et sont gardées par des paysans armés.

Une bande Carliste, sous les ordres de Tristany, a brûlé la station du chemin de fer à San Guis.

Le comité républicain fédéral de Barcelone a envoyé, dans les villes de la Catalogne, des circulaires qui ordonnent aux habitants de se mettre en état de défence et de forcer les carlistes à camper en rase campagne, où les volontaires et les réguliers pourront les exterminer. Chaque comité local est requis de faire demander à Barcelonne les armes dont il a besoin.

BELGIQUE.

Bruxelles, 6 avril.—Une correspondance adressée de Madrid à l'*Indépendance belge* dit que les rapports publiés dans les journaux français et anglais, relativement à des troubles populaires et à des insurrections militaires en Espagne, sont très exagérés.

ITALIE

Rome, 7 av.—Bien que le Pape soit mieux et en convalescence, il est encore très faible et les médecins ne lui permettent pas de quitter ses appartements.

FRANCE.

Paris, 7.— Les républicains ont emporté les élections municipales à Nantes et à Marseille.

Paris indemnisé.

Paris, 7.—L'Assemblée a passé aujourd'hui un projet de loi qui remboursera à la ville de Paris ses contributions de guerre, s'élevant à 28 millions de fr., et qui accorde au département une indemnité de 24 millions. A la clôture de la séance, l'Assemblée s'est ajournée au 19 mai.

RUSSIE.

L'expédition Russe contre Khiva.

St-Pétersbourg, 7 avril.—Un échec de Baker, sur la côte ouest de la mer Caspienne, à la date du 9 avril, annonce que la colonne du Tchicheichar se mettra en campagne le 5 du courant. L'expédition contre Khiva forme trois détachements.

Le 1er partira d'Orenburg, se concentrera à Ilupaev et se rendra à 600 verstes du Sud d'Orenburg, sur la rivière Tzachaian. Là on fera une halte de six jours pour prendre de l'eau parce qu'on ne pourra plus s'en procurer avant d'arriver aux sources d'Atschakhtutur.

Le 2d détachement passera par Astrachan et devra écraser les Turkomans avant d'arriver à Khiva.

Le 3e partant du Turkestan évitera probablement le désert dans le voisinage de la mer d'Aral et suivra la rivière Dyrin jusqu'à Petrocsk. De là il suivra la côte de la Jaxi Daria jusqu'à la frontière de Khiva. Les forces de Khiva sont insignifiantes et ses armements très pauvres. Les feuds des Khivans sont particulièrement mauvais.

ANGLETERRE.

Londres, 7 av.—Le parlement s'est ajourné ce soir au 21 du courant.

Londres, 7 av.—A la Chambre des Communes, ce soir, le budget a été présenté par le Chancelier de l'Echiquier. L'excédent était pleine et les galeries étaient foulées de spectateurs. M. Lowe, en se levant, a été salué par des acclamations.

Il a exposé le budget dont voici les principaux chapitres : Finance pour l'année finissant en mars 1873, somme votée par le Parlement 71,981,000 livres ; dépenses 70,214,000 livres. Estimation du Revenu 71,846,000 livres. Revenu actuel 73,605,775 livres. Dette 783,000. Réduction pendant l'année 6,861,000. Estimations pour l'année finissant le 31 mars 1874, dépenses 71,871,000 livres. Diminution, nonobstant le prix du charbon qui a haussé, 10,000 livres. Revenu 76,617,000. Reliquat en main 12,400,000 de livres. Cet exposé a mis la Chambre très bonne humeur.

Le chancelier a dit ensuite que l'indemnité américaine pourrait être payée sans ajouter un penny à la taxe. Il a ensuite surpris la chambre en annonçant que le gouvernement était à même de proposer une diminution de 50 pour 100 sur le droit qui concerne la sucre et de diminuer d'un penny la taxe sur le revenu.

Les chiffres seraient alors : Revenu, 73,762,000 livres. — Dépenses 73,471,000 livres. M. Lowe a été fréquemment applaudi. Quelques membres ont critiqué le budget, mais la Chambre l'a approuvé, et s'est ajournée au 21.

WASHINGTON.

Washington, 4 avril.—La seconde partie des documents qui ont trait aux relations diplomatiques des Etats-Unis avec les gouvernements étrangers et qui ont été transmis au Congrès avec le Message du Président, forme un volume de cinq cent soixante-dix pages contenant correspondances précédentes relatives à l'affaire de Genève, aux plaidoiries, à la décision relative aux intérêts à payer, au rapport des agents des Etats-Unis, au rapport des avocats—MM. Evarts, Cushings et Waite n'est que de vingt-cinq pages d'impression. Les membres y puiseront l'espoir que le Président n'a pas fait de la décision du tribunal, la preuve qu'ils ont compris l'importance de la mission qui leur avait été confiée.

—Il paraît, d'après la circulaire du département de l'agriculture, que l'époque la plus rapprochée pour la prochaine distribution des instruments aratoires et des machines sur le terrain d'exposition, du Wanne est le 10 juin et que les premiers essais auront lieu le 12 juin.

La question du travail—particulièrement au Sud—du rapport et de l'instabilité des travailleurs dans cette partie du pays, est traitée sur toutes ses phases dans le rapport de l'agent, et indication du département.

Des rentes pour le reste sont exigées.

Washington, 7.— Le Président Grant revient ce soir. Le secrétaire Delano est ici. Robeson revient mercredi.

Le général Canby télégraphie de Lava Beds que la perspective de paix est encourageante.

Washington, 7.— La Cour Suprême des Etats-Unis contre Tweed, appelant est un retour de la Cour de Circuit pour le District de la Louisiane. Dans cette affaire, Tweed était agent du gouvernement, comme il l'a fit, pour l'achat de coton sur la rivière Rouge. Il acheta du coton pour lui-même d'une autre source, mais il fut saisi par le gouvernement et cette action est faite pour le recouvrer.

Il montra un titre à la satisfaction de la Cour inférieure, et le jugement fut en sa faveur. Le gouvernement, soutenant que le coton avait été capturé et était une propriété abandonnée, et que Tweed en avait pris possession au nom des Etats-Unis, a perdu sa cause. Ici on le tire de Tweed est soutenu et le jugement affirmé. Le juge Clifford a rendu cette opinion que n'a pas partagée le juge Bradley.

Observations Météorologiques.

Washington, 7—Les probabilités annoncent pour mardi une hausse de baromètre, des vents du Sud et un temps couvert dans les Etats du sud-ouest.

LOUISIANE.

Baton Rouge, 7.—Les élections Municipales pour Algiers, le trésorier de la ville et le marshal de la ville se sont passées tranquillement. Le ticket McEnery a passé tout entier. Il n'y a pas eu d'opposition.

Un Juge qu'on ne verra pas renommaître à Wyandotte.

Franklin, Louisiane, 7 mars — Henry Train, républicain, juge du 5e district judiciaire, est arrivé ce matin et a ouvert le

Le public est informé que le Docteur Mathieu, de Paris, a établi son bureau de consultations gratuites pour les pauvres, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au No 73 rue Bienville, entre celles de Chartres et de la Levée.

Le Docteur Mathieu a fait une étude spéciale des maladies de la peau, et il a obtenu des succès remarquables dans le traitement de ces maladies.

Il a également obtenu des succès dans le traitement des maladies de la vessie et des reins.

Le Docteur Mathieu a fait une étude spéciale des maladies de la peau, et il a obtenu des succès remarquables dans le traitement de ces maladies.

Il a également obtenu des succès dans le traitement des maladies de la vessie et des reins.

Le Docteur Mathieu a fait une étude spéciale des maladies de la peau, et il a obtenu des succès remarquables dans le traitement de ces maladies.

Il a également obtenu des succès dans le traitement des maladies de la vessie et des reins.

Le public est informé que le Docteur Mathieu, de Paris, a établi son bureau de consultations gratuites pour les pauvres, tous les jours, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au No 73 rue Bienville, entre celles de Chartres et de la Levée.

Le Docteur Mathieu a fait une étude spéciale des maladies de la peau, et il a obtenu des succès remarquables dans le traitement de ces maladies.

Il a également obtenu des succès dans le traitement des maladies de la vessie et des reins.

Le Docteur Mathieu a fait une étude spéciale des maladies de la peau, et il a obtenu des succès remarquables dans le traitement de ces maladies.

Il a également obtenu des succès dans le traitement des maladies de la vessie et des reins.